

DÉFENSEUR DU PEUPLE



JOURNAL DÉMOCRATIQUE,

PARAISSANT LES MARDI, JEUDI ET DIMANCHE.

BUREAUX : Place des Jacobins, n° 3, de 8 h. à midi,
Et rue d'Égypte, n° 2, de midi à 4 heures.

On reçoit tous les articles ayant un but d'utilité publique.
Toutes les lettres non affranchies seront refusées.

HAUX ABONNÉS.

Fidèle aux principes que j'ai adoptés depuis plus de cinq ans, je viens aujourd'hui descendre dans l'arène, et mêler ma faible voix aux mâles accents qui retentissent de tous côtés pour la défense de la République. Le nom que je porte, et que je me ferai une gloire de soutenir en tout temps, me force à venir prendre place parmi les défenseurs de notre nouvelle constitution. J'avais prêté, et pour moi c'est un des plus beaux titres, la révolution avant qu'elle n'arrivât; le fait est consigné dans un écrit qui composait mes premiers essais poétiques. Aujourd'hui, que tous mes desirs sont accomplis, qu'une monarchie est désormais impossible en France, je combattrai librement pour la conservation de nos principes.

Sentinelles avancées, je dénoncerai les abus et les passe-droits. Je profiterai des droits que cette fois nous avons définitivement conquis pour empêcher que la licence, en empruntant le nom de liberté, vienne soulever la discorde en France. Je défendrai à la fois l'ouvrier et le négociant, et tous mes efforts tendront toujours à ramener la paix entre toutes les classes de la société.

DES ÉLECTIONS.

(1er article.)

Jadis, quand un petit nombre d'hommes était appelé à nommer les représentants du pays, on comprend que ces électeurs-propriétaires, qui n'avaient rien à désirer du côté de la fortune, mais qui, en revanche, étaient insatiables du côté des honneurs, s'attachaient à ne donner leur vote qu'à ceux dont ils pouvaient attendre quelques récompenses.

Que leur faisait alors si leurs députés se montraient les séides d'un pouvoir tyrannique. Leur conscience étouffée ne venait jamais leur reprocher d'avoir sacrifié à un intérêt personnel le salut du pays. Et si quelque patriote courageux osait élever la voix pour protester contre leurs iniquités, ils savaient le faire comparaître devant leurs tribunaux.

Alors la scène changeait. Ceux qu'on voyait la veille imposés à la chambre des noms voués depuis longtemps à l'exécration, le lendemain se posaient en jurés et venaient condamner des hommes intègres, dont le seul tort était d'avoir dit la vérité.

Aujourd'hui, grâce au peuple, il n'en est plus de même; la fureur populaire, trop longtemps comprimée, a eu son effet. Maintenant tout citoyen est appelé à nommer ses députés.

Nous pouvons assez compter sur le patriotisme de chacun pour croire que nous pourrions compter dans nos assemblées des hommes épurés qui sauront défendre les droits de la nation et maintenir la France dans la position qu'elle occupe depuis si longtemps parmi toutes les autres contrées.

L'Europe a les yeux sur nous. Tromperons-nous l'attente de tous ces peuples, qui n'attendent pour briser leurs fragiles monarchies qu'un signe d'encouragement.

Non! non! La liberté, trop longtemps prisonnière, a pris son élan, et c'est ce même drapeau tricolore qui, dans d'autres temps, fit le tour du monde, que nous verrons encore briller dans toutes les capitales.

Il y a quarante ans, la France combattait pour la gloire; aujourd'hui c'est pour la propagande. Ce dernier mobile est encore plus noble que le premier; c'est à nous à le soule-

nir dignement. Appelons donc à notre aide des hommes d'élite.

Loin de nous ces phraseurs qui ne cherchent qu'à faire briller leurs talents. Nous devons toujours leur préférer des hommes sur lesquels on pourra compter.

Des clubs sont déjà établis partout, il faut en profiter. Ces réunions, loin d'être préjudiciables à l'ordre public, permettront au contraire à chaque citoyen de bien étudier les candidats qui viendront solliciter son suffrage.

Courage donc, citoyens, le plus fort est fait, l'avenir est à nous, il faut en profiter et marcher à grands pas dans la voie du progrès.

DES CAISSES D'ÉPARGNE.

(Premier article.)

Voilà déjà 17 ans, que sous un gouvernement que nous avons construit avec des barricades en juillet 1830, et qui s'était annoncé en proclamant que désormais la charte serait une vérité, le peuple souffrait du surcroît des impôts; mais il ne savait pas encore jusqu'où était portée l'infamie et la corruption de ces ministres qu'il supportait avec tant d'impatience. En 1830, Charles X, dans sa fuite nous laissait un milliard de dettes à l'étranger; le gouvernement à bon marché nous en a laissé cinq milliards. Eh quoi! depuis 17 ans, ne fallait-il pas que tous ces ministres impopulaires que nous avons vu se succéder, pussent acheter quelques votes qui devaient soutenir leur puissance ébranlée. N'avons-nous pas vu tout-à-tour, un Molé, courtisan habile à flatter son maître, et qui, pour garder son portefeuille, sacrifiait le pays, sans parler d'un d'Argout, qui incendia le drapeau tricolore, (il est mort n'insultons plus sa cendre,) d'un Perrier, qui vendit la Pologne au czar de Russie, d'un Louis, abbé de salon, aussi incapable d'exercer son ministère que de prêcher sa religion; nous trouverons encore un Thiers, infâme coquin, qui laissait son père dans la misère pendant qu'il nageait dans l'opulence; un Roussin, qui souillait l'honneur de l'épaulette en faisant mourir de faim de pauvres ouvriers de l'arsenal, sous le prétexte de dégrever le budget de la marine, dans le seul but d'engraisser ces fonctionnaires aux larges épaules, Turcarets de l'époque; un Teste que nous avons vu figurer sur le banc des accusés et que l'on aurait dû condamner plus sévèrement; un Guizot enfin, ce transfuge de Gand, qui commença sa carrière politique par une lâcheté et une trahison et la termina en faisant massacrer le peuple. Eh bien! tous ces ministres corrompus, pour gagner leurs députés centriers-bornes, qui, pour un bureau de tabac accordé à un de leurs clients, n'auraient point osé apposer leur veto aux vo-

lontés souveraines, n'ont point eu assez de l'argent emprunté à l'étranger, ils ont puisé aux caisses d'épargne; ils ont enrichi leurs créatures des sueurs du peuple. Ne saurons-nous pas faire rendre gorge à toutes ces sangsues. Si, le peuple souverain saura faire respecter ses droits et chacun viendra se joindre à nous pour signer cette pétition.

PÉTITION AU GOUVERNEMENT PROVISOIRE.

Les citoyens soussignés considérant :

Qu'un arrêté du gouvernement provisoire suspend les remboursements demandés par les déposants aux caisses d'épargne;

Que les remboursements de 100 fr. en argent et le reste en bons sur le trésor sont en réalité des remboursements illusoires;

Que les bons sont un moyen fourni à l'agio-tage qui ne manquera pas d'imposer des conditions ruineuses aux détenteurs de ces bons;

Que le gouvernement vient d'annoncer que les versements faits à la caisse d'épargne s'élèvent à 335 millions et que le trésor n'avait en caisse que 65 millions; qu'une aussi monstrueuse dilapidation n'a pu être le fait de l'ex-roi Louis-Philippe;

Que les ministres qui se sont succédés depuis l'établissement des caisses d'épargne, en engageant les deniers du peuple, sans pourvoir aux éventualités d'un remboursement immédiat, se sont rendus coupable du crime de concussion;

Que l'ex-roi et ses ministres n'ont pu profiter seuls de l'énorme différence qui existe entre les fonds versés et les fonds disponibles;

Que ces fonds ont servi à la corruption et à l'achat des votes; qui ont eu pour résultat la dilapidation déplorable signalée par le gouvernement provisoire;

Demandent :

Tous les ministres de l'ex-roi Louis-Philippe, à partir de l'établissement des caisses d'épargne, seront mis en accusation; seront considérés comme leurs complices tous ceux qui par leurs votes et leurs actes ont aidé aux dilapidations;

Tous les biens immeubles des ex-ministres et de leurs complices seront immédiatement mis sous le séquestre, à la charge d'assurer l'existence des accusés et de leurs familles;

Un jury national, composé de 86 membres pris dans les 86 départements de la république sera promptement convoqué;

Ce jury statuera sur l'accusation et l'application des peines au nombre desquelles sera la vente des biens des coupables au profit de la caisse d'épargne.

Lyon, le 16 mars 1848.

On signe chez M. Bertholon, libraire, galerie de l'Hôtel-Dieu, 25.

DE L'ORGANISATION DU TRAVAIL.

(Premier article.)

Cette grande question a déjà été tant de fois retournée qu'il est presque impossible de ne par se rencontrer avec un de nos devanciers. Cependant, au milieu de l'agitation qui éclate de tous côtés, nul ne peut rester froid et impassible. L'intérêt du pays exige que chacun vienne émettre ses projets pour le bien-être de cette classe ouvrière, si courageuse au milieu du danger, si patiente au travail.

Par malheur quelques hommes qui ne se plaisent que dans l'anarchie, cherchent tous les jours à égarer leurs sentiments, à les faire sortir de la bonne voie. Nous en avons eu la preuve en maint endroit de la France où quelques malheureux, poussés par des agents secrets au pillage et à l'incendie, expient actuellement dans les fers le tort d'avoir cédé à leurs perfides suggestions.

Cette manifestation de la place de Grève n'a-t-elle pas également été poussée par quelques provocateurs; les deux dernières demandes qu'ils ont soumises aux membres du gouvernement provisoire peuvent encore se comprendre, mais quant à la première il est hors de doute qu'elle leur a été soufflée par des ennemis de l'ordre public.

Eh quoi! ce sont des ouvriers, dont la plupart sortent des rangs de l'armée ou qui seront appelés bientôt à en faire partie; qui viendront nous demander à ce que les troupes s'éloignent de Paris; mais l'armée n'a-t-elle pas fraternisé depuis longtemps avec le peuple; eh d'ailleurs, qu'est-ce donc que l'armée? des citoyens, qui au lieu d'employer leurs bras à la culture de la terre, veillent au salut des propriétés. Mais malheureux, ne sommes-nous pas tous l'armée. Eh quoi, en interdisant l'entrée de Paris aux troupes, vous voulez donc créer deux peuples en France? mais alors ce serait un combat de tous les jours.

Mais ce sont vos frères, vos amis, ah! repoussez au loin ces idées funestes qu'on cherche à vous suggérer et que désormais on voit la confiance régner entre vous et l'armée, ils veilleront à la fois sur les frontières et pour le maintien de l'ordre que nous venons d'établir.

Mais si l'on vous a égarés du côté de l'armée, prenez garde d'écouter des conseils encore plus perfides. A l'égard du travail, l'Etat vous en a promis. Déjà en maintes et maintes conférences, Louis Blanc et Albert qui en sont chargés spécialement se sont occupés chaudement de cette affaire; les maîtres entendent la raison, les ouvriers l'entendront aussi; allons; frères, écoutez notre voix de raison, ne vous laissez pas égarer et sachez donner au monde le grand exemple d'une classe qui,

longtemps abattue, après avoir relevé son front, se trouve aujourd'hui aussi magnanime après la victoire qu'elle s'est montrée forte dans le combat.

Dans notre prochain numéro nous ferons connaître quelques idées élaborées depuis longtemps et qui pourront peut-être aider à la conclusion de cette affaire. Heureux si ma voix pouvait trouver quelque écho dans vos cœurs.

AUTRICHE.

La Révolution française a commencé ses conquêtes. L'Autriche, ce pays si longtemps fermé à toutes les nuances de progrès, vient enfin de se déclarer. Voici plusieurs extraits des journaux :

Le dimanche 12 mars, les étudiants des facultés de droit et de médecine, et de l'école polytechnique, se sont réunis dans la grande salle de l'Université pour signer une pétition à l'empereur, demandant l'abolition de la censure, la publicité des débats judiciaires, et la porter en corps à l'empereur. Le nombre des étudiants a été d'environ 2,000. Les professeurs Hye et Endlycher ont cependant obtenu des étudiants que l'adresse fût remise à l'empereur par leur entremise.

(Gazette d'Augsbourg.)

Vienne, 13 mars.

Depuis hier l'agitation augmente dans la ville et dans les faubourgs. Des adresses de toutes les corporations aux comités des états, déjà réunis, ont été présentées. Des milliers de personnes se sont réunies devant l'hôtel des états aux cris de *Vive les états!* Cinq cents bourgeois étaient dans la foule. La conférence des ministres a été permanente dans le château impérial. L'empereur et tous les archiducs n'ont pas quitté le palais. L'archiduc Etienne est parti dimanche pour Presbourg, afin de calmer l'effervescence des deux chambres. Un courrier est parti pour Milan avec un ordre à l'archiduc Renier de ne pas quitter la ville de Milan.

P. S. Après une séance très orageuse de la diète, pendant laquelle le peuple assemblé a poussé les cris de *A bas Metternich!* les députés de la diète se sont rendus auprès de l'empereur pour lui présenter les demandes du peuple.

(Gazette de Speiner.)

Vienne, 13 mars.

Tous les habitants de la capitale se sont levés en masse; tous les esprits sont en fermentation. Les étudiants se sont ralliés à la garde bourgeoise. La foule s'est portée sur la villa de M. de Metternich, située sur le Rennweg, et

l'a détruite. Après cela, la masse s'est portée devant la chancellerie d'état, les étudiants ouvrant la marche. On a fait les demandes les plus exagérées. On a vu paraître sur le balcon une personne (qu'on ne connaissait pas) qui a déclaré que l'empereur satisferait en peu de temps tous les vœux; que S. M. mettait toute sa confiance dans la fidélité de ses Viennois; que depuis longtemps le gouvernement impérial était occupé de la confection des lois qui se rattachent au bien-être du pays, et que le peuple sera surpris agréablement par les dispositions opportunes et bienveillantes de l'empereur. Cependant les troupes s'étaient déployées, et l'on entendait des feux de peloton bien nourris. On parle de 19 morts et 14 blessés.

7 heures du soir. — On apprend que les rails des chemins de fer viennent d'être brisés.

Vienne, 14 mars.

A huit heures du soir, le peuple s'est porté contre l'hôtel de la police, près du Prater. La troupe a fait cinq feux de peloton. A dix heures, les étudiants étaient armés. Metternich et Sedlaizki, le directeur de la police, se sont retirés. Le peuple marche sur la Douane.

La retraite de Metternich a eu lieu à dix heures du soir (le prince a quitté Vienne dans la matinée), et l'armement des étudiants et des bourgeois a contribué au rétablissement de l'ordre. En ce moment tout est calme, les soldats ont quitté la capitale, les places et les édifices publics sont occupés par les étudiants et les bourgeois. Il n'est pas douteux que toutes les demandes du peuple ne soient prises en considération, et que le peuple autrichien ne jouisse des mêmes droits que les autres populations allemandes.

A une heure de l'après-midi, il a été annoncé publiquement que l'empereur décrétait l'établissement d'une garde nationale qui sera sous les ordres du comte Hoyéro. A trois heures on commençait à s'inscrire dans le manège pour faire partie de la garde nationale. Tous les princes de la famille impériale qui se sont rendus impopulaires dans ces dernières circonstances rentrent dans la vie privée. La liberté de la presse est accordée. La sympathie entre les étudiants et les bourgeois est très-vive. La joie est universelle. La ville a été illuminée. Toutes les patronilles de la garde bourgeoise, circulant le soir dans les rues, ont été accueillies par des vivats, on agitait les mouchoirs aux fenêtres en signe d'assentiment.

Les étoffes les plus précieuses sont offertes aux bourgeois et aux étudiants pour en faire des écharpes. On leur jette des lauriers et des fleurs. On n'a pas à regretter le moindre désordre. Cette révolution est unique dans son

genre. On comptait hier 10 morts parmi les étudiants. La bourse a été fermée.

(Suppl. de la *Leitungshalle*.)

La *Gazette universelle de Prusse* du 17, ajoute :

La lutte entre la force armée et la foule armée à Vienne s'est terminée par la promesse qu'a faite l'empereur, à la suite de représentations pressantes de la part de plusieurs membres des Etats de la basse Autriche, que les réformes nécessaires seraient accordées. La tranquillité a été rétablie.

Le prince de Metternich a donné sa démission et la formation du nouveau cabinet doit être confiée au comte de Molowrat et au comte Montécuculi.

CHRONIQUE DE PARIS.

La réunion des ouvriers en place de Grève a eu lieu avec tout le calme possible, malgré les anarchistes qui voulaient insinuer que c'était une occasion de désordre. Ils ont demandé : 1° l'éloignement des troupes de Paris; 2° l'ajournement au 5 avril des élections de la garde nationale; 3° l'ajournement au 31 mai des élections pour l'assemblée nationale.

Après quelques discours prononcés par MM. Blanc et Lamartine qui ont refusé toutes les demandes, la foule s'est retirée avec ordre aux cris de vive la république, vive le gouvernement provisoire.

— L'ordre est complètement rétabli à Granville; l'embarquement des bestiaux pour les flottes anglaises a eu lieu comme d'habitude.

— Voici la lettre que M. le prince de la Moscowa vient d'adresser au gouvernement provisoire, en réponse au décret rendu le 18 mars :

Paris, 19 mars 1838.

Messieurs,

Honneur vous soit rendu! Vous venez par votre décret de ce jour, par la solennelle réparation que vous accordez aux mânes de mon père, de donner un nouveau gage des sentiments de justice dont vous êtes animés.

La France approuve vos sentiments généreux et élevés, vos patriotiques efforts. Elle y applaudit, elle a foi en vous.

La famille du maréchal Ney vient mêler les accents de sa profonde gratitude à l'expression de la reconnaissance publique.

J'ai l'honneur d'être, avec une très-haute considération, messieurs,

Votre très-humble et très-obéissant serviteur,

LA MOSKOWA.

Le rédacteur-gérant, LACORDAIRE.

Lyón, Impr. RODANET et Cie., rue de l'Archerêché, 5.